

## ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2025

---

REFORCER LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA NATIONALITÉ FRANÇAISE À MAYOTTE  
- (N° 864)

Commission	
Gouvernement	

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 260

présenté par

M. Clouet, M. Saintoul et Mme Lepvraud

à l'amendement n° 64 de Mme Robert-Dehault

-----

## APRÈS L'ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.